

Mise à jour sur la négociation des Officiers de la flotte fédérale (OFF)

14 septembre, 2017

Le comité de négociation de la Guilde regroupant des OFF de tous les systèmes de travail de la convention collective s'est réuni à Ottawa cette semaine pour notre ronde de négociation la plus importante à ce jour.

Comme nous l'avons mentionné dans notre communiqué aux OFF précédant, votre comité avait déposé une contre-proposition à l'employeur qui adressait les enjeux que le comité a désigné comme les plus importantes dont une augmentation salariale significative et un facteur de relâche.

Depuis le mois d'avril, l'employeur a revu la contre-proposition de la Guilde et au premier jour de négociation il l'a rejeté.

Par la suite, l'employeur a déposé à votre comité une proposition afin de régler qui incluait une lettre d'entente sur le bien-être des employés et **des augmentations salariales de 1.25% en 2014, 1.25% en 2015, 1.25% en 2016 et 1.25% en 2017 (pour un total de 5% sur 4 ans) en plus d'un ajustement salarial de 1% en 2016.**

Votre comité a rejeté immédiatement la proposition de l'employeur.

Le 13 septembre, votre Comité a fait tout son possible pour obtenir une nouvelle convention collective et a présenté à l'employeur une autre contre-proposition pour régler. Cette proposition étoffée contenait les éléments les plus importants pour les membres des OFF. Certains d'entre eux incluaient:

- Un facteur de relâche de 1.17
- Élimination des deux derniers paliers sur l'échelle de paie
- **Augmentation de paie et d'allocation de 1.25% en 2014, 1.25% en 2015, 1.25% en 2016, 1.25% en 2017 ainsi que le plus haut entre 2% ou le coût de la vie pour 2018 en plus d'un ajustement salarial de 15% en 2016.**
- **Vérification et conciliation des paiements pour tous les officiers afin d'adresser les problèmes de paie de Phoenix**

L'employeur a rejeté cette proposition et votre comité de négociation a informé l'employeur que nous avons atteint une impasse.

Immédiatement après l'atteinte de l'impasse, les membres de votre comité de négociation ont rencontré le principal conseiller juridique de la Guilde pour commencer la préparation de l'arbitrage de différend afin de présenter notre position de manière professionnelle à un groupe d'arbitrage qui examinera attentivement notre soumission très détaillée et prendra une décision sur toutes les questions soumises pour résolution finale. Votre comité de négociation et tous les représentants élus de la Guilde continueront à jouer un rôle important en contribuant à la documentation qui est en train d'être assemblée ainsi qu'aux présentations formelles à faire au comité d'arbitrage.

La Guilde continuera d'informer les membres de l'évolution de la situation. N'hésitez pas à contacter votre bureau de guilde le plus proche pour toute question.